

L'avenir de vos villages vous préoccupe ? Devenez membre de la Commission locale de Développement Rural de Dour !

Depuis plusieurs années maintenant, des dourois s'investissent pour mettre en œuvre le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ils font partie de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui définit les priorités, suit les projets et s'assure qu'ils répondent à la demande citoyenne.

La CLDR, c'est quoi ? *Un groupe composé de citoyens et d'élus se réunissant en moyenne 4 fois par an pour discuter et concrétiser les projets du PCDR.*

Sous l'impulsion de la CLDR, divers projets ont déjà été rendus possibles ou sont en cours de réalisation :

- L'aménagement du cœur de village de Wihéries
- La création d'une liaison cyclopiétonne entre Dour, Petit-Dour et Blaugies
- L'aménagement de la place d'Elouges

D'autres auront besoin de votre participation pour être réalisés :

- La connexion en mobilité douce entre Petit-Dour et Sars-La-Bruyère
- L'aménagement du cœur de Petit-Dour
- La création d'une halle couverte pour les produits locaux
- Etc

Vous souhaitez devenir membre de la CLDR ? Adressez votre candidature avant le 15 mars 2019 :

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du Collège communal de Dour, Grand Place n°1 à 7370 Dour;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : pierre.cornant@communedour.be
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale, Grand Place n°1 à 7370 Dour.

Un formulaire type peut être obtenu auprès du service communal de l'urbanisme , rue Pairois 54 à 7370 Dour ou téléchargé sur le site internet communal, www.communedour.be.

Vous avez des questions ? *Contactez*

- la Fondation Rurale de Wallonie -Tél : 069/87 10 90 — E-mail: wallonie.picarde@frw.be
- le service urbanisme communal – Tel : 065 761 873 – E-mail : pierre.cornant@communedour.be